

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le vingt-quatre juin, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 51 Présents : 28 Votants : 32	Date de convocation : 17 juin 2025 Référence : 06_CS_24_06_25
---	--

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, M. BELDA José, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, M. RAYMOND Vincent, M. SALLES Daniel, Mme BAUVY Sylvie, M. BELNOU Jean-Bernard, M. BOURDOULEIX Roger, Mme DELARBRE Suzanne, M. DERRE Joël-Michel, M. DUARTE Bruno, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PIREYRE Jérôme, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis, Mme VAQUIER Martine,

Délégués TITULAIRES excusés : Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. CHARLAT Jean-Michel, Mme DUCHALET Céline, Mme FAURE Monique, M. GIRARD Christian, M. GOURMELEN Didier, M. ONDET Jean-Michel, Mme QUINTON Amalia, M. SAUNON Laurent, M. SCHAAL Philippe, M. SEVILLA Paul,

Délégués TITULAIRES absents : M. BUGUELLOU Géraud, Mme CARDONA Nathalie, M. DA SILVA Carlos, M. DUCHE Dominique, M. DUMONT Fabrice, M. GENDRE Lionel, Mme LAROUDIE Fabienne, M. LEON Bernard, Mme VESSIERE Martine, M. VIAL Christophe.

Délégués SUPPLEANTS présents : Mme GENESTOUX Jeanne Odette, M. GUINARD Franck,

Procurations : Mme FAURE à M. DESCHAMPS - M. GOURMELEN Didier à M. DUMAS Daniel, M. SCHAAL Philippe à M. BELDA,

N°06_CS_24_06_25

Objet : Rapports annuels 2024 concernant le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Collectif (AC) et de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'Assainissement Collectif et de l'Assainissement Non Collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Il est public et permet d'informer les usagers du service.

Un exemplaire de ce document doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal.

Après présentation des Rapports annuels 2024, sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Collectif :

- **Secteur DSP** (BILLOM, BOUZEL, CHAS, CHAURIAT, CHAVAROUX, ESPIRAT, LEMPDES, LES MARTRES D'ARTIERE, LUSSAT, MALINTRAT, MUR SUR ALLIER, PERIGNAT SUR ALLIER, PONT DU CHATEAU, SAINT BONNET ES ALLIER, SAINT JULIEN DE COPPEL, VASSEL et VERTAIZON),

- **Secteur Régie** (FAYET LE CHATEAU, ISSERTEAUX, MAUZUN, MONTMORIN, NEUVILLE, SAINT JEAN DES OLLIERES, SAINT DIER D'Auvergne et TREZIOUX).

Après présentation du Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Non Collectif établi par le SIAREC.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

ADOpte les Rapports annuels 2024 présentés, relatifs au Prix et à la Qualité du Service public de l'Assainissement Collectif et de l'Assainissement Non Collectif.

Ces derniers seront transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **25 juin 2025**,

**Le Président,
Maurice DESCHAMPS**

**Le secrétaire de séance,
RAYMOND Vincent**



The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Maurice Deschamps, and the signature on the right is for Raymond Vincent. In the center, overlapping both signatures, is a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT' at the top, 'S.I.A.R.E.C.' in the middle, and 'DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND' at the bottom.